



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la demande de permis de construire du nouvel hôpital Trousseau et du nouvel hôpital Clocheville et autorisation environnementale unique sur les communes de Chambray-lès-Tours et Saint-Avertin

Il sera procédé sur les communes de Chambray-lès-Tours et Saint-Avertin, ainsi qu'au siège de Tours Métropole Val de Loire à une enquête publique conjointe relative à la demande de permis de construire le nouvel hôpital Trousseau et le nouvel hôpital Clocheville sur les communes de Chambray-lès-Tours et Saint-Avertin, ainsi qu'à la demande d'autorisation environnementale unique.

Le dossier d'enquête sera consultable par toutes les personnes intéressées, **du jeudi 10 février 2022 à 9 heures au lundi 14 mars 2022 à 17 heures**, aux jours et heures d'ouverture au public des mairies et établissements publics concernés.

Monsieur Michel VERNAY, directeur d'école en retraite, est désigné commissaire enquêteur pour mener l'enquête publique.

Des informations relatives à l'enquête seront également consultables sur le site internet des services de l'État d'Indre-et-Loire : <https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-en-cours>

Pendant toute la durée de l'enquête, des registres déposés dans les mairies de Chambray-lès-Tours et Saint-Avertin, et au siège de Tours Métropole Val de Loire sera tenu à la disposition du public qui pourra y consigner directement ses observations et propositions sur le projet.

Celles-ci pourront également être adressées par écrit aux mairies et établissements publics concernés, à l'attention du commissaire enquêteur qui les visera et les annexera au registre d'enquête, et où elles seront tenues à la disposition du public.

En l'absence de registre dématérialisé, elles pourront également être adressées, par courrier électronique, à l'adresse suivante : pref-ep-pc-ae-chru@indre-et-loire.gouv.fr

Les observations et propositions écrites transmises par courrier électronique seront tenues à la disposition du public sur le site internet des services de l'État d'Indre-et-Loire.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public :

- le **jeudi 10 février 2022 de 9 H à 12 H à la mairie de Chambray-lès-Tours**
- le **jeudi 10 février 2022 de 14 H à 17 H à la mairie de Saint-Avertin**
- le **lundi 21 février 2022 de 14 H à 17 H au CHU – Hôpital Trousseau (Chambray-lès-Tours)**
- le **lundi 14 mars 2022 de 14 H à 17 H à la mairie de Chambray-lès-Tours**

Le dossier d'enquête publique comprend une étude d'impact et un avis de l'autorité environnementale.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire représenté par Monsieur Ivy MOUCHEL, Directeur des services techniques et du patrimoine pour le CHU de Tours – mél : enquete-publique@chu-tours.fr – adresse postale : Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Tours (Tours) – 37 044 TOURS cedex 9.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture et dans les mairies de Chambray-lès-Tours et Saint-Avertin, ainsi qu'au siège de Tours Métropole Val de Loire, pendant un an après la date de clôture de l'enquête.